



RCS : CRETEIL

Code greffe : 9401

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CRETEIL atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2008 B 03716

Numéro SIREN : 507 673 242

Nom ou dénomination : PRONOVA

Ce dépôt a été enregistré le 14/10/2013 sous le numéro de dépôt 14594

PRONOVA

Société par actions simplifiée au capital de 967 000 euros

Siège social : 101, rue d'Angers

Rungis Min - 94150 RUNGIS

507 673 242 RCS CRETEIL

DEPOT AU GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE CRETEIL	
LE	14 OCT. 2013
SOUS LE N° 14594	

**DECISION UNANIME DES ASSOCIES
EN DATE DU 2 SEPTEMBRE 2013**

Les soussignés :

- **Monsieur Francesco GENOVESE,**

Demeurant 12 allée Maurice Pikkety à SAINT FARGEAU PONTIERRY (77310),

- **la société NOVELLO S.N.C. DI NOVELLO SALVATORE & C.,**

Domiciliée à MAZZARRONE (CT) Via Comiso N. 89 CAP 95040 – Italie,

Représentée par Monsieur Salvatore NOVELLO,

- **Monsieur Salvatore GENOVESE,**

Demeurant 20, rue Victor Hugo à ANTONY (92160).

APRES AVOIR EXPOSE :

1°) Qu'ils sont les seuls associés de la société par actions simplifiée PRONOVA, au capital de 967.000 euros, divisé en 9670 actions de 100 euros de valeur nominale chacune, réparties comme suit :

- Monsieur Francesco GENOVESE,

SIX MILLE NEUF CENT SOIXANTE actions, ci

6.960 actions

- la société NOVELLO S.N.C. DI NOVELLO SALVATORE & C.

NEUF CENT SOIXANTE DIX actions, ci

970 actions

- Monsieur Salvatore GENOVESE

MILLE SEPT CENT QUARANTE actions, ci

1.740 actions

Soit au total NEUF MILLE SIX CENT SOIXANTE DIX

actions, ci

9.670 actions

(Handwritten signatures and initials)

2°) Que l'article 25 des statuts stipule :

« Les associés, à la demande du Président, peuvent prendre les décisions dans un acte. L'apposition des signatures et paraphe de tous les associés sur ce document unique vaut prise de décision. Le ou les Commissaires aux comptes s'il en existe sont tenus informés des actes écrits conformément aux dispositions légales.

Cet acte devra contenir les conditions d'information préalables des associés et, s'il y a lieu, les documents nécessaires ou sur lesquels portent les décisions à prendre, la nature précise de la décision à adopter, l'identité de chacun des signataires du document.

Les décisions résultant d'un acte écrit sont valablement prises dans les conditions de majorité prévues à l'article 21 des présents statuts.

L'original de cet acte, s'il est sous seing privé, reste en possession de la Société pour être enliassé dans le registre des procès-verbaux.

Cette décision est mentionnée à sa date dans le registre des procès-verbaux en indiquant la date, la nature, l'objet de l'acte, les noms et prénoms de tous les signataires de cet acte.

Pour les besoins des tiers ou des formalités, le Président établit des copies certifiées conformes à cet acte. »

SONT CONVENUS DE PRENDRE, A L'UNANIMITE, LES DECISIONS SUIVANTES :

PREMIERE DECISION

Les associés décident de nommer en qualité de Directeur Général de la société à compter de ce jour :

- Monsieur Salvatore GENOVESE
Né à BARCELONNA POZZO DI GOTTO Province de Messina (Italie) le 15 décembre 1971
De nationalité italienne
Demeurant à ANTONY (92160) 20 avenue Victor Hugo

Conformément aux dispositions des statuts, Monsieur Salvatore GENOVESE disposera des mêmes pouvoirs de direction, d'administration et de représentation que le Président.

Monsieur Salvatore GENOVESE déclare accepter les fonctions de Directeur Général et déclare, en ce qui le concerne, n'être atteint d'aucune incompatibilité ni d'aucune interdiction susceptibles d'empêcher sa nomination et l'exercice de ses fonctions.

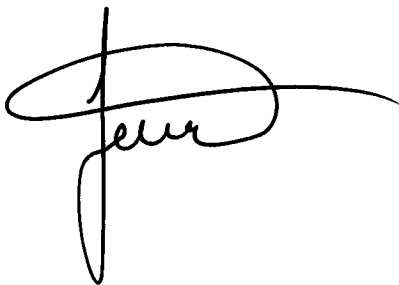


DEUXIEME DECISION

Les associés donnent tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent acte pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent acte portant décision unanime des associés qui a été signé, après lecture, par tous les associés.

M. Francesco GENOVESE

A stylized handwritten signature in black ink, featuring a large loop at the top and a long horizontal stroke extending to the right.

M. Salvatore GENOVESE

**Bon pour acceptation des fonctions
de Directeur Général*

A handwritten signature in black ink, consisting of a series of loops and a long horizontal stroke extending to the right.

**La société NOVELLO S.N.C. DI NOVELLO SALVATORE & C.
Représentée par M. Salvatore NOVELLO**

A handwritten signature in black ink, featuring a large loop at the top and a long horizontal stroke extending to the right.